



Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ED 1765/00

28 novembre 2000  
Original : anglais

F

**Protocole d'Accord entre le Centre du  
commerce international CNUCED/OMC  
et l'Organisation internationale du Café**

1. Le Directeur exécutif prie les Membres de trouver ci-joint, à titre d'information, une copie du Protocole d'Accord conclu par l'Organisation internationale du Café avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC.
2. Ce document définit les sujets potentiels de collaboration entre les deux organismes à savoir: le commerce électronique, la formation pratique, Internet, la documentation et les initiatives nouvelles telles que les projets.

## **Protocole d'Accord**

entre

**l'Organisation internationale du Café**

et

**le Centre du commerce international CNUCED/OMC**

(les Parties)

### **Objectifs**

Au fil des ans, les Parties ont collaboré dans divers programmes d'assistance technique dont le plus récent a été le projet du café haut de gamme – valeur ajoutée au café vert (1997-2000) financé par le Fonds commun pour les produits de base.

Les Parties souhaitent poursuivre cette collaboration et coordonner leurs efforts dans le cadre de projets en faveur des pays en développement producteurs de café.

Les efforts tendront principalement, mais pas exclusivement, au renforcement des possibilités des pays en développement producteurs de café à accroître leurs revenus et à améliorer leurs conditions de vie en général grâce à des modifications dans la production, la transformation et la vente de leurs produits.

### **Sujets particuliers**

Compte tenu du mandat et des possibilités de chacune des Parties et à partir de leurs évaluations individuelles et communes des besoins et des possibilités d'amélioration de la génération des revenus et des conditions de vie dans les pays en développement producteurs de café, il est jugé que les éléments ci-après sont des sujets potentiels de coopération au moment de la signature du présent Protocole d'Accord.

## **1. Commerce électronique**

Le succès de l'adjudication de café brésilien sur Internet en décembre 1999 (partie du projet du café haut de gamme) est un exemple encourageant du potentiel de développement du café dans le secteur en expansion rapide du commerce électronique. Le support de ce type d'activité sous la forme d'ateliers et de formation pratique ainsi que la publication de guides sur le commerce électronique en matière de café constituent un sujet potentiel de collaboration.

## **2. Formation pratique**

L'un des objectifs de l'Accord international sur le Café (2000/2001) est "de promouvoir des programmes de formation et d'information afin de contribuer au transfert, vers les Membres, de technologies appropriées pour le café." Les activités qui impliquent la promotion de la commercialisation et des exportations présentent un potentiel de collaboration.

L'OIC peut dresser la liste des pays où la formation des exportateurs est un objectif prioritaire. Un potentiel de collaboration existe dans la préparation et la mise en oeuvre de cette formation, y compris la définition des mandats, la sélection des ressources en personnel et l'identification de sources de financement.

## **3. Internet**

L'OIC et le CCI procéderont à la connection appropriée de leurs sites Web respectifs.

Formation dans les pays producteurs à l'utilisation d'Internet pour la recherche de renseignements ayant trait à tous les aspects de la production de café, de la transformation, de la commercialisation, des prix, etc.

## **4. Documentation**

*Le Café : Un guide de l'exportateur* a été publié en 1992 par le CCI avec le concours financier et pratique de diverses parties, y compris l'OIC. Le guide a été publié en trois langues et plus de 10 000 exemplaires ont été distribués. Il est encore très demandé mais il est épuisé. La publication d'un nouveau guide sur le café, peut-être sous une forme plus condensée et complétée par des sites Web dynamiques et des modules de formation, présente un potentiel de collaboration.

## **5. Initiatives nouvelles**

Plusieurs projets qui pourraient offrir, en totalité ou en partie, un potentiel de collaboration se situent à divers stades de préparation ou de mise en oeuvre au sein de l'OIC. Il s'agit, par exemple, de la promotion de la consommation intérieure de café dans les pays producteurs et de la formation pour l'exportation dans certains pays africains.

Chaque Partie est encouragée à approfondir les possibilités de chacun des sujets particuliers ou de tout autre sujet dans le cadre du présent Protocole d'Accord en vue de définir et de mettre en oeuvre des projets répondant à l'un ou plusieurs des objectifs décrits ci-dessus.

## **Financement**

Les Parties exploreront, tant séparément que conjointement, les sources potentielles de financement de projets communs.

Le rôle de l'OIC en qualité d'Organisme international de produit agréé pour le café par le Fonds commun pour les produits de base constitue, en particulier, une source potentielle concrète de financement qui devra être explorée au cas par cas.

## **Conditions générales**

- a. Toutes les activités entreprises conjointement par les Parties devront respecter les mandats, règlements et réglementations respectifs de ces Parties.
- b. Le présent Protocole d'Accord n'est pas destiné à créer, pour chaque Partie, une obligation juridique et contraignante à engager ou mobiliser des fonds ou des ressources. Toute obligation de ce genre dépendra de la disponibilité des fonds et d'un accord ultérieur écrit entre les Parties.
- c. Les Parties sont d'accord pour maintenir leurs communications et échanges de renseignements existants avec le secteur caféier.
- d. Le présent Protocole d'Accord pourra être modifié à n'importe quel moment avec l'accord écrit des Parties.
- e. Le présent Protocole d'Accord restera en vigueur jusqu'au moment où l'une ou l'autre Partie décidera de le résilier en informant par écrit l'autre Partie.

Genève, le 24 novembre 2000

Pour  
**l'Organisation internationale du Café**

(signé)  
Celsius A. Lodder  
Directeur exécutif

Pour  
**Le Centre du commerce international  
CNUCED/OMC**

(signé)  
J. Denis Bélisle  
Directeur exécutif